

Partie 1 . État initial de l'environnement

II. Environnement biologique

## II.1 Espaces naturels remarquables

### II.1.1 Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

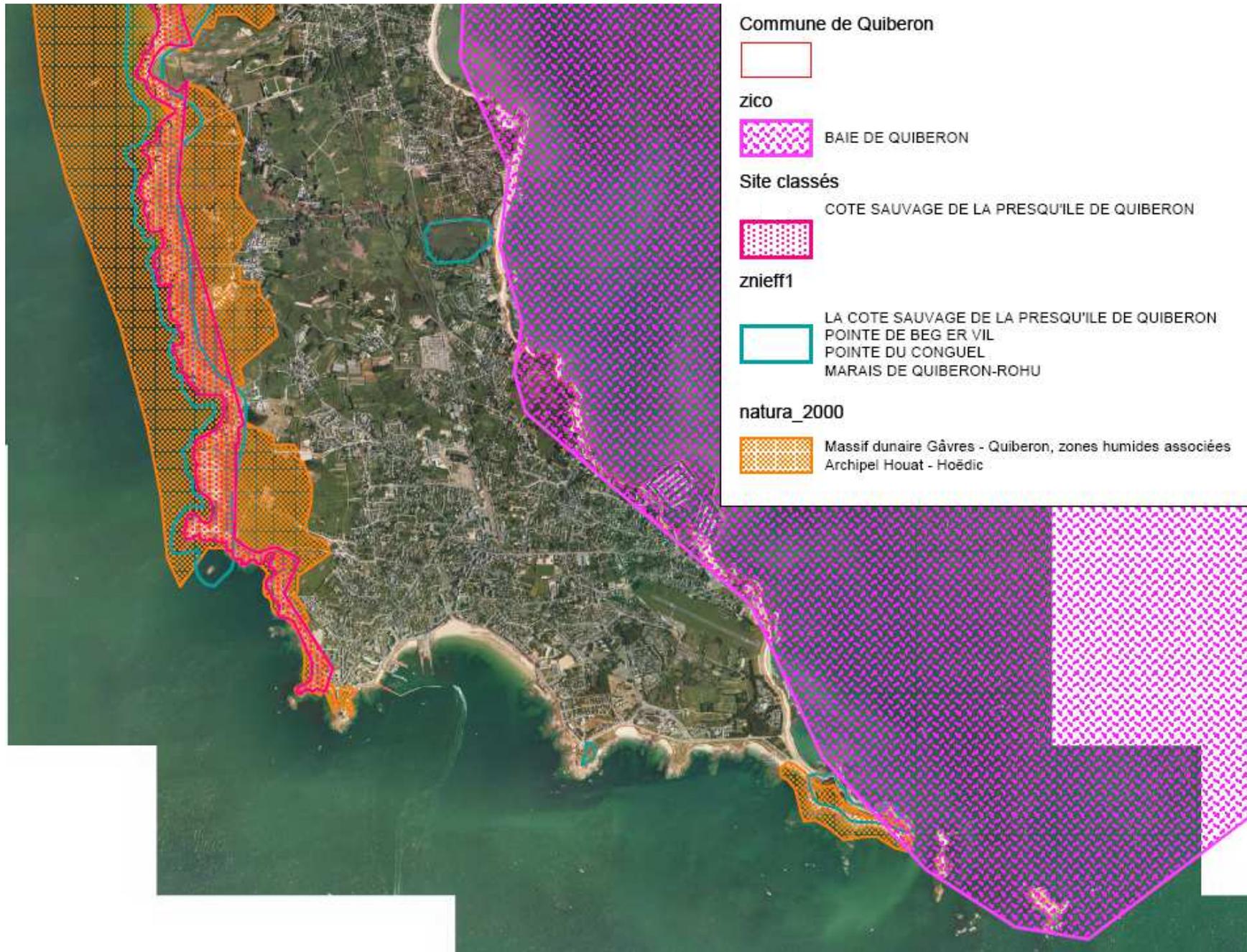
- ▶ Les ZNIEFF n'ont pas de valeur juridique directe mais indiquent la présence d'un enjeu important. Elles constituent un outil de connaissance de la richesse et de la sensibilité des sites remarquables répertoriés qui n'interdit pas tout aménagement, mais informe des conséquences possibles sur le milieu naturel.
  - ZNIEFF de type 1 : délimitée et caractérisée par un intérêt biologique remarquable (les tourbières par exemple).
  - ZNIEFF de type 2 : grand ensemble naturel riche et peu modifié qui offre des potentialités biologiques importantes (le bois, les marais, les landes par exemple).
  
- ▶ Les ZNIEFF de type 1 font référence à des espèces protégées par la loi de 1976, relative à la protection de l'environnement. Des textes insérés dans le code de l'urbanisme peuvent concerner les ZNIEFF ou y faire référence directement :
  - ▶ l'article L 110 oblige les collectivités publiques à assurer la protection des milieux naturels dans leurs prévisions et décisions d'utilisation de l'espace
  - ▶ l'article L 122-1 sur les schémas directeurs indique que ceux-ci fixent les orientations en tenant compte de la préservation des sites naturels.
  
- ▶ Dans ce contexte les ZNIEFF permettent de définir une démarche rationnelle de protection, de planification, d'aménagement et de gestion de l'espace
  
- ▶ La commune compte quatre ZNIEFF de type 1 : Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon, Marais de Quiberon-Rohu, Pointe de Beg er Vil et Pointe du Conguel.

### II.1.2 Les sites classés et les sites inscrits

Il faut distinguer 2 niveaux de servitudes :

- ▶ Les **sites classés** dont la valeur patrimoniale justifie une politique rigoureuse de préservation. Toute modification de leur aspect nécessite une autorisation préalable du Ministre de l'Environnement ou du Préfet de Département après avis de la DIREN, de l'Architecte des Bâtiments de France et, le plus souvent de la Commission Départementale des Sites.
  
- ▶ Les **sites inscrits** dont le maintien de la qualité appelle une certaine surveillance. Les travaux y sont soumis à l'examen de l'Architecte des Bâtiments de France qui dispose d'un avis simple sauf pour les permis de démolir où l'avis est conforme.
  
- ▶ **Quiberon compte un site classé, côte sauvage de la Presqu'île de Quiberon mais ne compte pas de site inscrit.**

## II.1 Espaces naturels remarquables



## II.2 Sites Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable.

Ce réseau est mis en place en application de deux directives européennes :

- La directive « Oiseaux » de 2009 qui a conduit à la définition des Zones de Protection Spéciale (ZPS);
- La directive « Habitats » de 1992 qui a conduit à la définition des Zones de Conservation Spéciales (ZSC) préalablement issus des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC)

### Localisation des périmètres Natura 2000

La commune de Quiberon recouvre deux périmètres Natura 2000 :

- La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 53 00027 « Massif dunaire de Gâvres – Quiberon et zones humides associées »,
- Le Site d'Intérêt Communautaire (SIC) FR5300033 « Archipel de Houat-Hoedic, pointe du Conguel »

### Natura 2000 en mer :

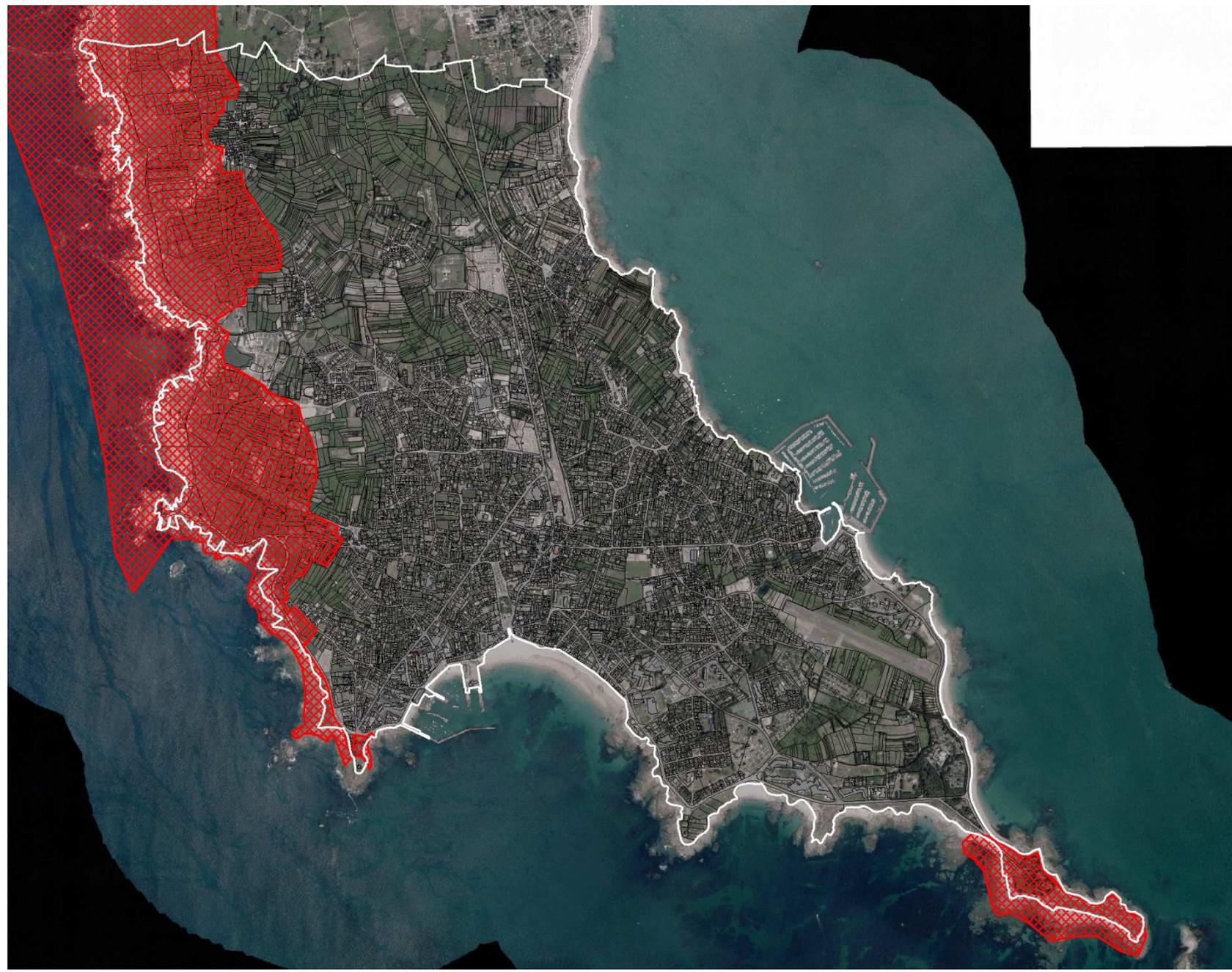
Des extensions des sites Natura 2000 en mer sont en projet, afin de protéger le long du littoral breton des habitats marins ainsi que des espèces reconnus d'intérêt européen :

#### **Habitats**

- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine,
- Récifs,
- Estrans sableux,
- Grottes marines,
- Grandes criques et baies peu profondes,
- Estuaires,
- Lagunes côtières,

#### **Espèces**

- Grand dauphin,
- Phoque veau marin,
- Phoque gris,
- Marsoin,
- Loutre,
- Poissons migrateurs (l'alose, la lamproie, le saumon atlantique)
- Oiseaux (Sterne de Dougall, Puffin des Baléares, Océanite Tempête)



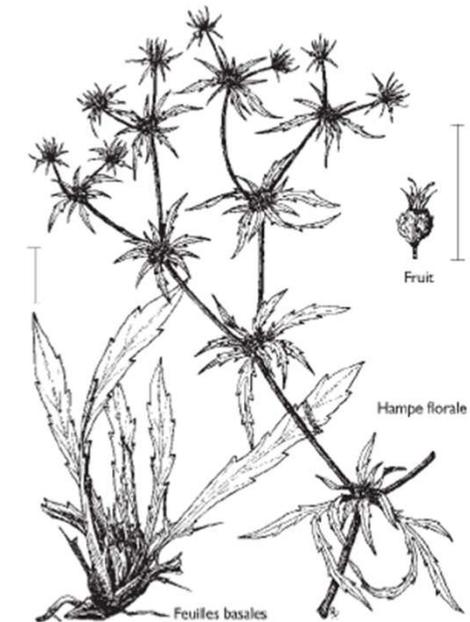
II.2 Sites Natura 2000

ZSC - Massif dunaire de Gâvres – Quiberon et zones humides associées

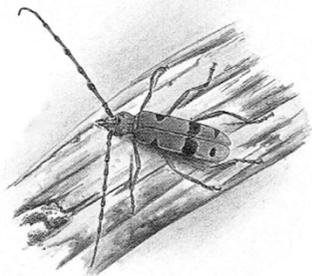
► Ce site constitue le plus vaste ensemble dunaire de Bretagne. Il abrite 23 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires (Lagunes côtières\* ; Dunes côtières fixées à végétation herbacée ou dunes grises\* et Marais calcaires à *Cladium mariscus*\*). Plusieurs espèces d'intérêt communautaire sont recensées (1) :

- 4 espèces végétales : *Eryngium viviparum*\* (espèce prioritaire, seule station française), *Omphalodes littoralis*\* (espèce prioritaire), *Liparis loeselii*, *Rumex rupestris* et *Luronium natans*.
- 2 mammifères : *Myotis myotis* (chauve-souris) ; *Lutra Lutra* (Loutre d'Europe)
- 2 invertébrés : *Rosalia alpina*\* (espèce prioritaire - coléoptère) ; *Callimorpha quadripunctaria*\* (espèce prioritaire - papillon)
- le DOCOB (2) mentionne également la présence d'une diversité exceptionnelle de gastéropodes (escargots) : présence de 55 espèces sur les 130 connues en Bretagne.

► Sur le site sont également recensées de nombreuses espèces protégées et/ou d'intérêt patrimonial : 109 espèces d'oiseaux ; 91 espèces végétales ; 5 amphibiens, et 5 reptiles.



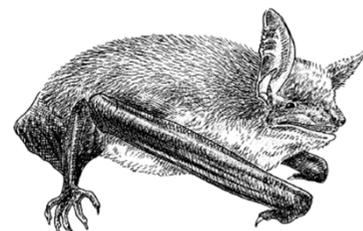
*Eryngium viviparum*  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)



*Rosalia alpina*  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)

(1) - INPN - fiche descriptive version officielle (septembre 2011)

(2) - Document d'objectif du site Natura 2000 (Octobre 2004)



*Myotis myotis*  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)



*Lutra Lutra* (Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)

II.2 Sites Natura 2000

ZSC – Houat-Hoedic, pointe du Conguel

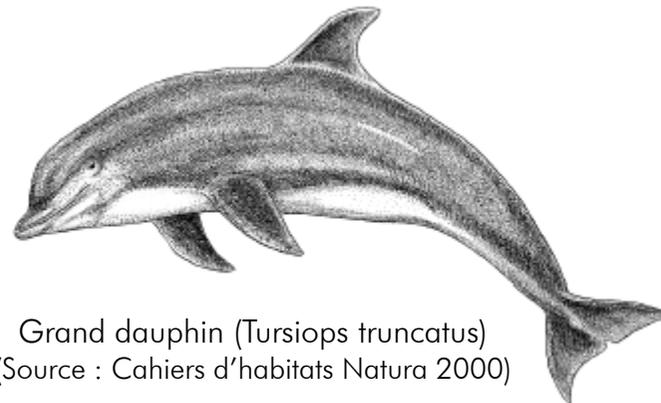
► Ce site a un intérêt botanique exceptionnel de pelouses dunaires, fourrés, landes maritimes et cordons de galets. On observe la présence d'un grand nombre d'espèces rares ou menacées dont le Lys des sables, l'Omphalodes littoralis et le Rumex rupestris. Il abrite 12 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (dunes côtières fixées à végétation herbacée - dunes grises et dunes fixées décalcifiées atlantiques). Plusieurs espèces d'intérêt communautaire sont recensés :

- 3 espèces végétales : Cynoglosse des dunes (Omphalodes littoralis), Oseilles des rochers (Rumex rupestris), Trichomanès remarquable (Trichomanes speciosum)
- 2 mammifères : Grand dauphin (Tursiops truncatus); Marsouin commun (Phocoena phocoena)

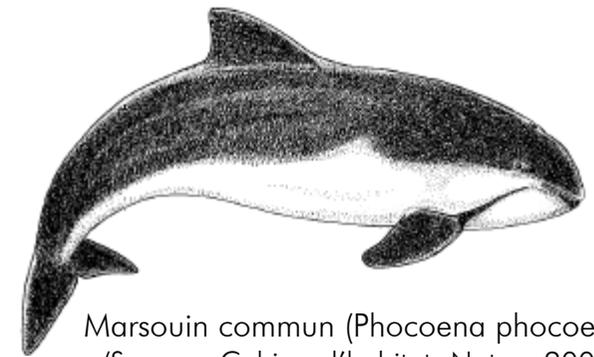
► Sur le site sont également recensées de nombreuses espèces protégées et/ou d'intérêt patrimonial : 3 amphibiens, 1 invertébré, 17 espèces végétales et 3 reptiles.



Rumex rupestris  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)



Grand dauphin (Tursiops truncatus)  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)



Marsouin commun (Phocoena phocoena)  
(Source : Cahiers d'habitats Natura 2000)

II.2 Sites Natura 2000

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire sur la commune de Quiberon

- ▶ La Directive « Habitats » définit les sites d'intérêt communautaire lorsqu'ils participent à la préservation d'un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire et d'une ou plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, et/ou contribuent de manière significative à maintenir une biodiversité élevée dans la région biogéographique considérée.
- ▶ Parmi les habitats d'intérêt communautaire, la directive en distingue certains dits prioritaires du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.
- ▶ Sur la commune de Quiberon, on dénombre cinq habitats d'intérêt communautaire dont un est prioritaire (dunes côtières fixées à végétation herbacée).
- ▶ Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le territoire de Quiberon sont à 88% en bon état de conservation. Les autres habitats d'intérêt communautaire sont considérés comme étant en mauvais état dont 1,2% de la surface total des habitats présents sur le territoire, correspondent aux landes sèches européennes, 0,5% aux prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux et 10% aux falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques.
- ▶ La dégradation de ces habitats est due à l'eutrophisation, la surfréquentation ainsi que l'érosion.



## II.2 Sites Natura 2000

Code Natura 2000	Habitats	Habitats élémentaires	Fonctions	Usages	Menaces
1230	Falaise avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Végétations des fissures des rochers eu-atlantiques à nord-atlantiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations végétales correspondant à des végétations permanentes</li> <li>• Présence d'espèces à valeur patrimoniale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Artificialisation des milieux</li> <li>• Remblaiement</li> <li>• Pollution par hydrocarbures</li> </ul>
		Pelouses aérohalines sur falaises de craie du nord de la France	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations végétales correspondant à des végétations permanentes</li> <li>• Présence d'espèces à valeur patrimoniale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Artificialisation des milieux</li> <li>• Stationnement des véhicules</li> <li>• Aménagements touristiques</li> </ul>
		Pelouses hygrophiles des bas de falaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations végétales correspondant à des végétations permanentes</li> <li>• Présence d'espèces à valeur patrimoniale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Artificialisation des milieux</li> <li>• Eutrophisation</li> <li>• Pollution par hydrocarbures</li> </ul>
		Pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des contacts pelouses aérohalines-landes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations végétales correspondant à des végétations permanentes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erosion naturelle des falaises</li> <li>• Artificialisation des milieux</li> <li>• Fréquentation</li> <li>• Embroussaillage</li> </ul>
2120	Dunes mobiles du cordon littoral (dunes blanches)	Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> des côtes atlantiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'espèces à valeur patrimoniale</li> <li>• Présence d'espèces végétales endémiques franco-atlantiques</li> <li>• Présence d'espèces de faunes remarquables</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Artificialisation des milieux</li> <li>• Remblaiement</li> <li>• Pollution par hydrocarbures</li> <li>• Epandage des boues</li> </ul>
2130	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	Dunes grises des côtes atlantiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'espèces végétales endémiques franco-atlantiques</li> <li>• Sites de nidification d'oiseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pâturage extensif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation</li> <li>• Eutrophisation</li> <li>• Extraction de sable</li> <li>• Camping sauvage</li> </ul>

II.2 Sites Natura 2000

Code Natura 2000	Habitats	Habitats élémentaires	Fonctions	Usages	Menaces
4030	Landes sèches européennes	Landes atlantiques littorales sur sol assez profond	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Présence de taxons remarquables</li> <li>•Ouverte et riche en graminées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Paysage très apprécié du public : valorisation économique indirecte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envahissement par les Pins maritimes</li> <li>•Piétinement</li> <li>•Incendie</li> </ul>
		Landes atlantiques littorales sur sol squelettique			
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Pas de grande valeur pastorale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Exploitées plutôt pour la litière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Feux</li> <li>•Pâturage intensif</li> </ul>



## II.2 Sites Natura 2000

Sur la commune de Quiberon nous distinguons trois grands milieux naturels variés : la côte sauvage, les zones humides et les friches et délaissés.

Côte sauvage



Zones humides



Friches et délaissés



## II.2 Sites Natura 2000

## La côte sauvage

- ▶ La côte sauvage est un milieu de grande qualité paysagère mais aussi d'une diversité biologique importante. Elle se situe à l'extrémité Sud du Site Natura 2000 : Massif Dunaires Gâvres-Quiberon.
- ▶ 5 habitats d'intérêt communautaire sont recensés dont 1 habitat d'intérêt prioritaire :
  - Habitats communautaires :
    - Falaises (en blanc- carte p47)
    - Landes sèches (en rouge- carte p47)
    - Prairie à Molinies (en bleu- carte p47)
    - Dunes mobiles (jaune- carte p47)
  - Habitat prioritaire :
    - Dunes fixes (en vert- carte p47)) : très faible surface sur Quiberon
- ▶ Des milieux comparables sont observés le long du littoral : Znieff de la Pointe de Beg Er Vil et de la pointe de Conguel
- ▶ Des milieux sensibles soumis à plusieurs facteurs de perturbation :
  - o Forte fréquentation humaine : rudéralisation (=banalisation des milieux), piétinement, circulation de véhicules (vélos, motos, quads), dépôts de déchets, pollution diffuse (caravaning), randonnées équestres, érosion hydrique (ravinement),...
  - o Invasion d'espèces non indigènes (baccharis)
  - o Enfrichement des landes intérieures (appauvrissement de la flore et de la faune)



Zone érodée par le piétinement (Pointe de Beg Er Vil)

## II.2 Sites Natura 2000

### Les zones humides

- ▶ Les zones humides sont des réservoirs de biodiversité, elles épurent naturellement les eaux et régulent le débit des cours d'eau.
- ▶ Les zones humides sont variées et possèdent une flore et une faune très riches. Elles abritent des espèces protégées : amphibien, oiseaux, flore,... Elles constituent également un filtre physique, permettant la dégradation biologique ou la sédimentation de certains polluants véhiculés par les eaux de ruissellement (nitrates, phytosanitaires, métaux lourds...). Enfin, elles permettent le maintien du débit d'étiage en été et l'étalement des crues en hiver.
- ▶ Sur Quiberon parmi les 14 espèces protégées recensées, 2 sont inféodées aux milieux humides.
- ▶ Une zone humide identifiée et répertoriée sous forme de ZNIEFF :
  - Le marais du Parco : peu d'informations disponibles sur la zone humide
- ▶ Zones humides potentielles :
  - Le long des cours d'eau et talweg
  - Au niveau des dépressions topographiques sur substrats peu perméables
  - En bordure des plans d'eau
- ▶ Une richesse à protéger soumis à différents types de dégradations :
  - o Abandon des prairies et fermeture naturelle des milieux (appauvrissement de la flore et de la faune)
  - o Invasion d'espèces non indigènes (baccharis, herbe de la pampa)
  - o Artificialisation des milieux (drainage, traitement ornemental)
  - o Urbanisation (Imperméabilisation des zones humides)



Zone humide en cours de fermeture



**Renoncule à feuilles d'ophioglosse**  
espèces protégées des mares et bordure de plan d'eau.

## II.2 Sites Natura 2000

## Les friches et délaissées

- ▶ Ce sont des habitats pré-forestiers constitués majoritairement de fourrés à pruneliers, ronces et fougères.
- ▶ Elles abritent une biodiversité variable, avec sur certaines zones un faciès monospécifique à prunelier ou fougère aigle.
- ▶ Les friches et délaissées assure un rôle de refuge et de nourrissage pour la faune (passereaux et petits mammifères,..)
- ▶ Afin de les conserver au mieux, l'entretien de ces zones est minimal à nul. Il peut passer par la création de sentier par un girobroyage pour la chasse.
- ▶ Ce sont des milieux en évolution qui gagnent sur les landes et les prairies avec pour conséquences une fermeture des milieux, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendies.
- ▶ Si les landes véhiculent une image sauvage et naturelle, les friches transmettent une impression d'abandon et peuvent être l'objet de dépôt sauvage (remblai gravats,...)
- ▶ En l'absence d'entretien, les friches évoluent naturellement vers le boisement.



Dépôts sauvages de remblai masqués par l'enfrichement des terrains

## II.2 Sites Natura 2000

### Objectifs de conservation et de gestion des sites Natura 2000

► Le **Docob** (**D**ocument d'**o**bjectifs) définit des objectifs de gestion pour assurer le maintien ou le retour à un bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Nous rappelons ci-dessous, plusieurs objectifs de gestion s'appliquant sur le territoire de Quiberon :

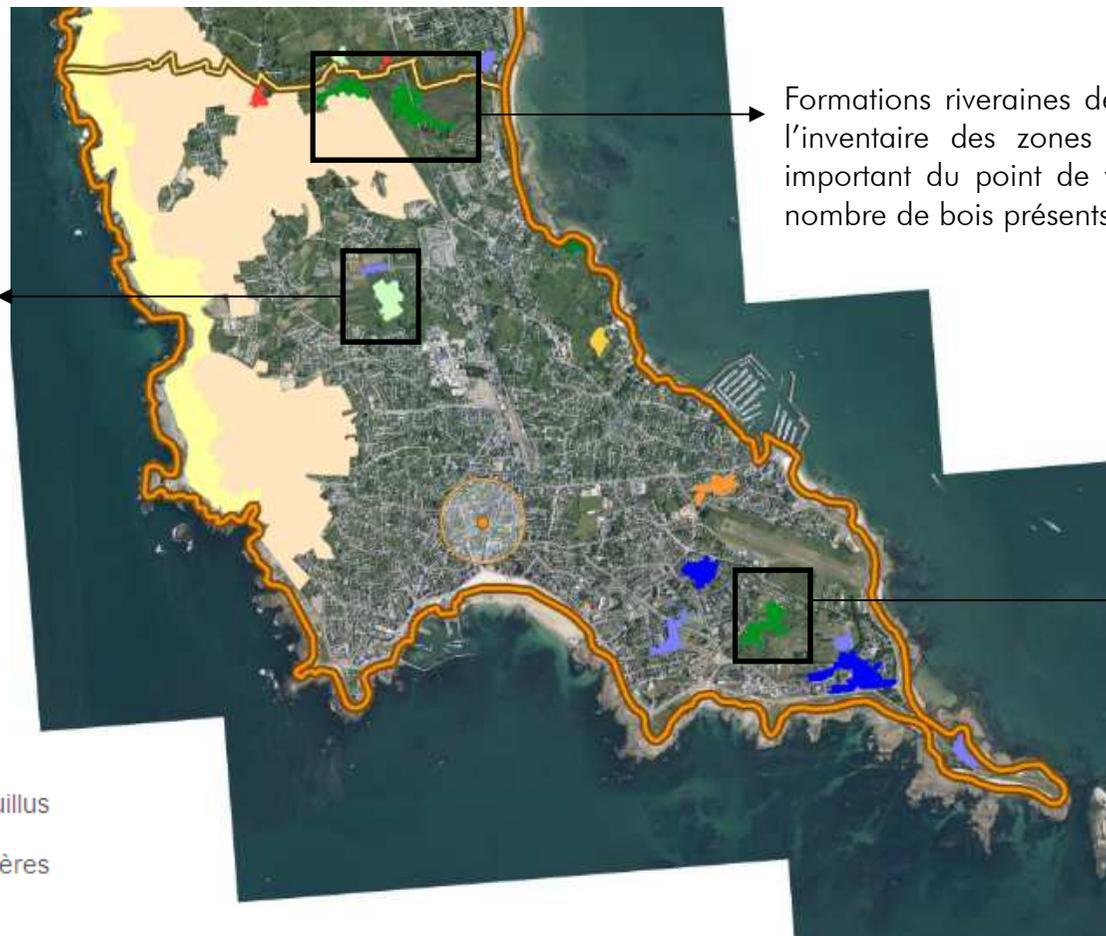
- Protection et mise en valeur des milieux naturels et paysages
- Des actions de gestion sont menées par les élèves du lycée Kerlebost; 3 journée par an
- Diverses techniques de gestion sont testées : arrachage, coupe avec éclatement de souches, fauche, brûlage, utilisation de gros sel et de lait ribot pour détruire les souches
- Des suivis phytosociologiques et populationnels sont réalisés annuellement pour le Liparis de loesel
- Découverte du Grand Site et gestion des flux touristiques
- Chartes de qualité pour l'accueil des visiteurs et l'aménagement des bourgs

## II.3 Bocage et boisements

### II.3.1 Les boisements

- ▶ Les boisements sont peu présents au sein du territoire de Quiberon. Ils sont surtout localisés au Sud de la commune ainsi qu'à l'Est au niveau de la côte sauvage.
- ▶ Les boisements sont caractérisés par quelques feuillus et conifères ainsi que de nombreuses landes et formations herbacées situées sur la côte sauvage.

Essentiellement constituée de cyprès de Lambert dans le cadre d'un jardin, et de landes dont l'intérêt paysager est faible (friches).



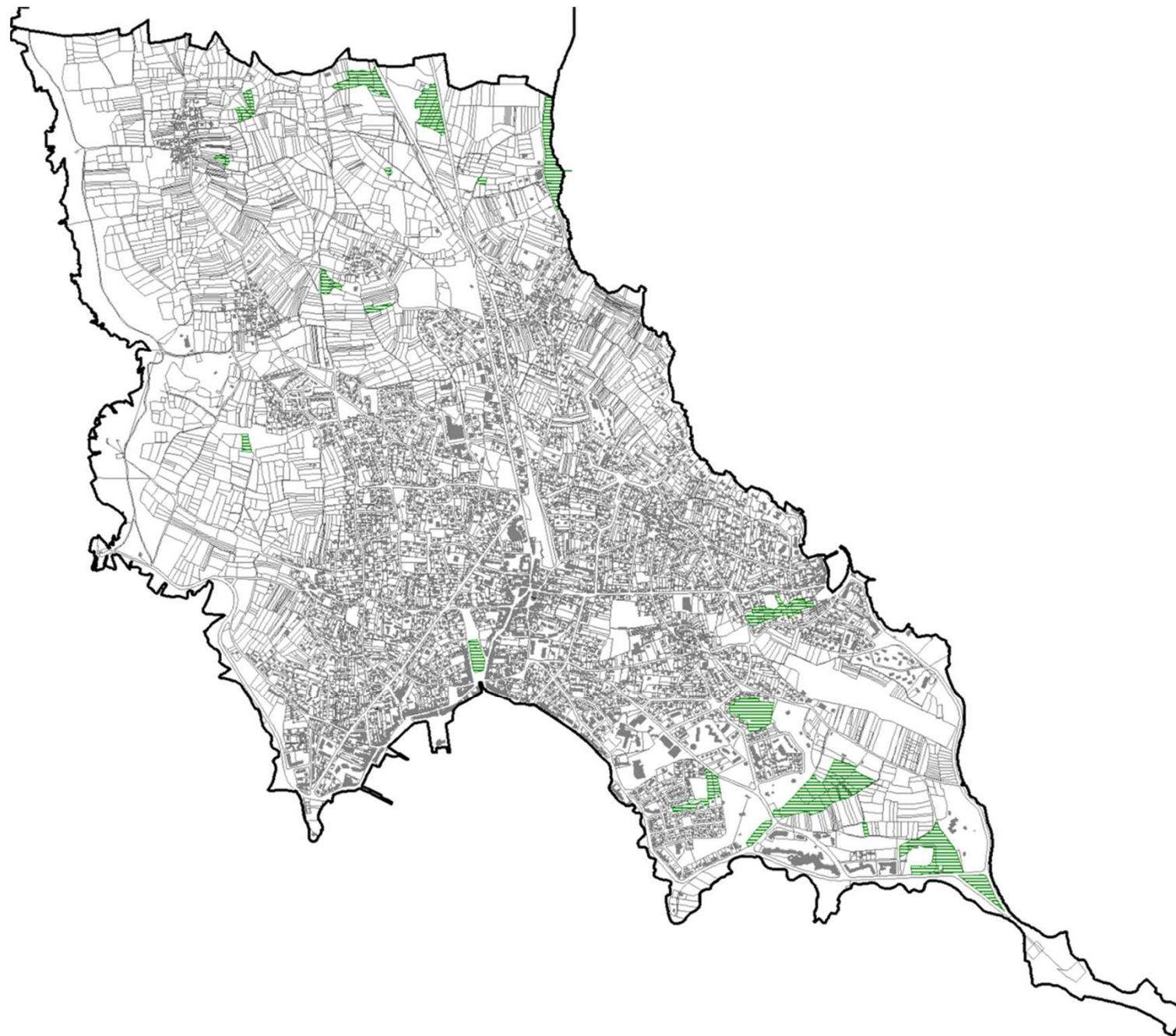
- Mélange de feuillus
- Mélange de conifères
- Conifères en îlots
- Mélange de conifères et feuillus
- Mélange de feuillus et conifères
- Lande ligneuse
- Formation herbacée

Source : Géoportail: Carte forestière 2006

## II.3 Bocage et boisements

### II.3.1 Les boisements

► Les boisements représentent un peu plus de 21 hectares sur la commune de Quiberon, soit environ 2,4% de la surface communale totale.



## II.3 Bocage et boisements

### II.3.1 Les boisements

#### Rôle et intérêt des boisements

- ▶ Leur richesse écologique s'apprécie par l'hétérogénéité des essences et des stades de développement : les boisements mixtes abritant plusieurs essences à des âges variés sont les plus intéressants.
- ▶ La présence de petits boisements constitue un lieu de refuge pour la petite faune et peut participer à la constitution de la trame verte. Les ensembles boisés de plus grande taille sont indispensables au maintien de la faune et de la flore spécifique des milieux forestiers. Ils peuvent également servir de ressources en bois-énergie.
- ▶ Par ailleurs, la présence de boisements à proximité ou dans le bourg est un atout pour les espèces mais également pour l'homme. En effet, ils participent d'une part à la traversée des espaces urbanisés par les espèces, et d'autre part améliorent le cadre de vie de la communauté par l'apport d'espaces verts et de détente à proximité des lieux d'habitation et/ou de travail.
- ▶ Il est donc important de protéger un maillage suffisant de petits boisements et de maintenir les grands ensembles boisés.

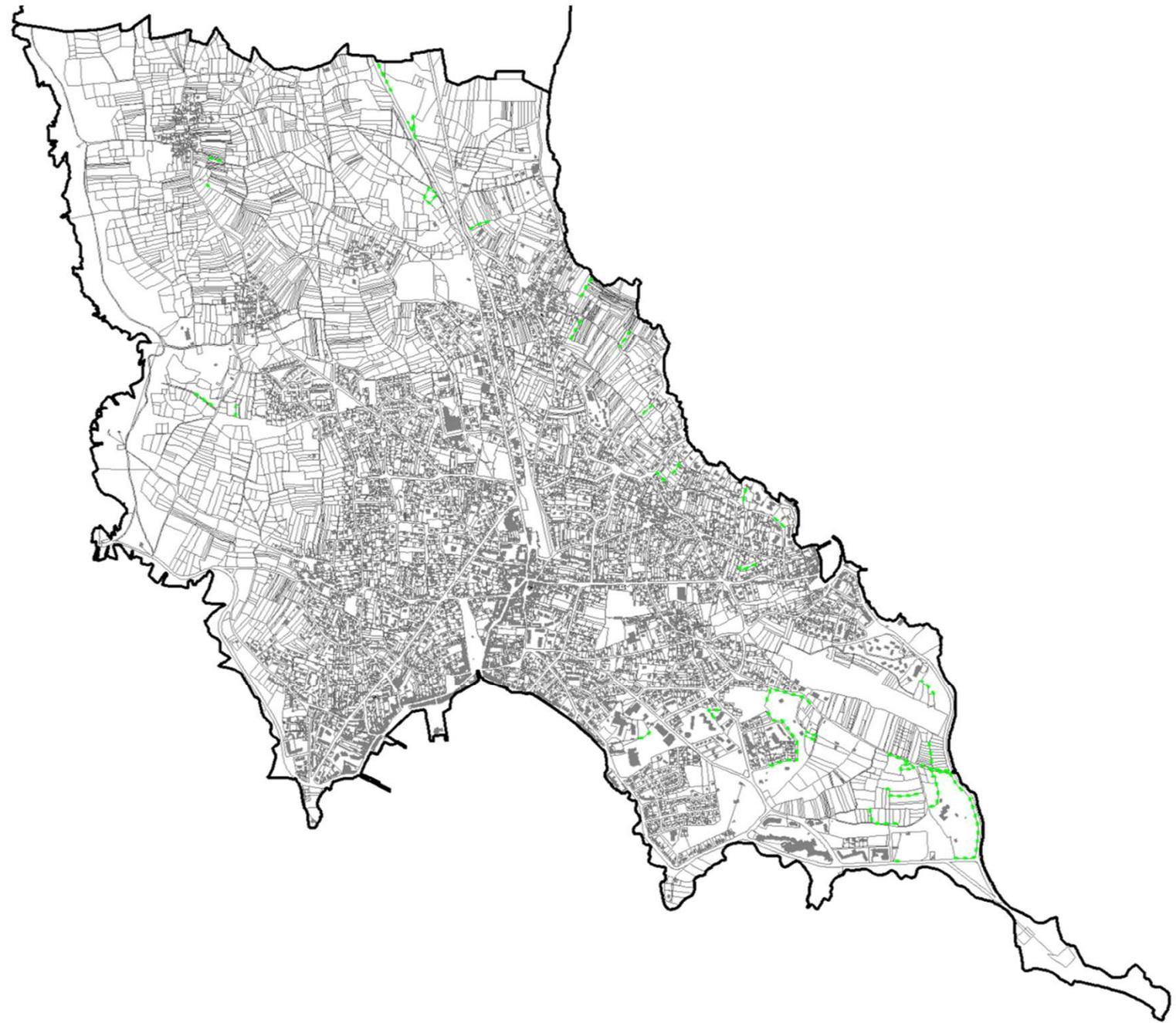


## II.3 Bocage et boisements

### II.3.2 Le bocage

► Le réseau bocager de la commune de Quiberon est peu dense et dispersé. Les principaux linéaire de haies se situent au Sud-est du territoire.

► Le linéaire bocager représente environ 4 kilomètres.





## II.3 Bocage et boisements

### II.3.2 Le bocage

#### Rôle et intérêt du bocage

- ▶ Les haies ont un rôle principal au niveau biologique. Elles offrent une richesse floristique et faunistique importante, compte tenu de l'effet lisière. Les haies et talus servent d'abri, de refuge, de lieu d'alimentation et de reproduction à la faune. Elles constituent aussi un corridor, assurant ainsi une diversité et une connectivité, notamment entre les espaces boisés.
- ▶ Le bocage joue d'autres rôles tels que la protection contre l'érosion des sols par ruissellement, la rétention des surplus d'engrais et de pesticides, la régulation des écoulements qui favorise le drainage, la rétention et l'infiltration, et c'est également un très bon régulateur microclimatique car il protège du vent, dispense ombre et fraîcheur en été.
- ▶ L'intérêt biologique des haies est amoindri en raison de l'absence d'entretien (enfrichement, perte de biodiversité) et de la typologie des haies (arbustives uniquement).

## II.3 Bocage et boisements

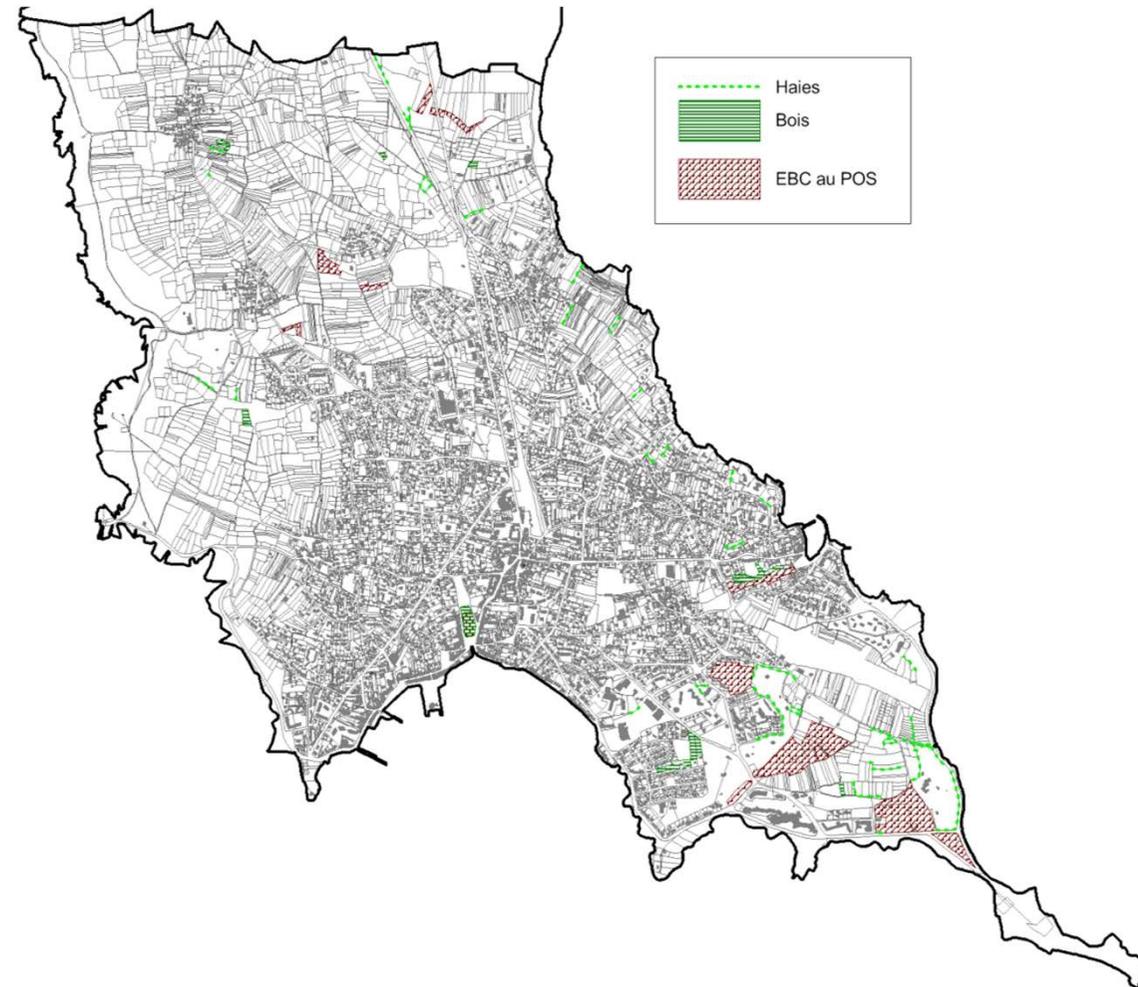
### II.3.3 Protections

► En application de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme, les PLU et POS peuvent classer les bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies et plantations d'alignement comme espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer. Suite à cette loi, les boisements classés en Espaces Boisés Classés (EBC) sont préservés par une série de règles à respecter, telle que l'interdiction du changement d'affectation ou mode d'occupation afin de ne pas compromettre leur conservation, ou la création de futurs boisements prescrits. Il est donc interdit de défricher ces espaces, et les abattages ou coupes d'arbres doivent faire l'objet d'une demande administrative.

► Lorsque la surface d'un boisement est supérieur à 2,5 ha, ils sont également protégés par le code forestier : leur défrichement est soumis à autorisation préalable des services de l'état.

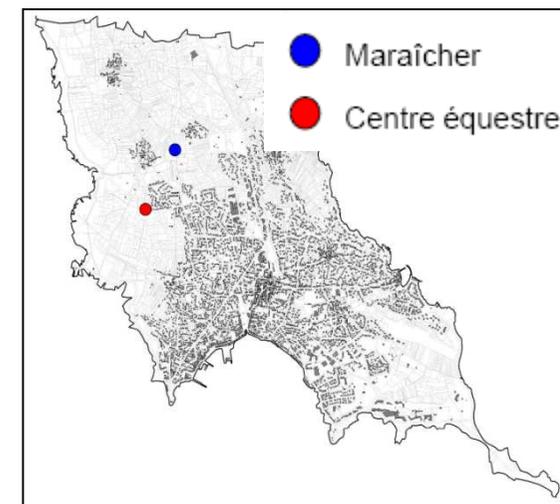
► Actuellement, un peu plus de 15 hectares de bois sont protégés en Espace Boisé Classé au POS soit près de 73% de la surface totale des bois présents sur le territoire.

► Aucune haie n'est protégée sur la commune de Quiberon.



## II.4 Milieux agricoles

- ▶ A l'heure actuelle, l'agriculture se maintient difficilement à Quiberon. Le processus d'urbanisation a donné lieu à un étalement urbain consommateur d'espace, ne laissant plus de place à l'agriculture. Le parcellaire en sillon est toujours lisible, mais les murets et les cultures ont disparu au profit de la lande, de friches et de pratiques de loisirs comme le camping caravanning sur parcelle privative.
- ▶ D'une manière générale, le développement de la fréquentation touristique fait peser des contraintes de plus en plus lourdes sur l'agriculture, même s'il favorise le développement de gîtes ou du camping à la ferme.
- ▶ Sur la commune de Quiberon on recense deux exploitations agricoles, une en activité maraîchère (fleur et horticulture) et un centre équestre. La Surface Agricole Utile (2010) est de 10 ha (- 5 ha en 10 ans).



### ▶ Intérêts et menaces liés aux milieux agricoles :

Ce sont des milieux fortement artificialisés mais selon le type d'exploitation et la proximité de milieux « naturels », ils peuvent avoir un intérêt plus ou moins important pour la faune et la flore.

Les prairies naturelles permanentes, par exemple, sont propices au développement d'une flore diversifiée accompagnée d'un cortège d'insectes et autres arthropodes. Elles servent de lieu d'alimentation et de refuge ainsi que de déplacement pour de nombreuses espèces animales; elles sont également le terrain de chasse de nombreux oiseaux et petits mammifères.

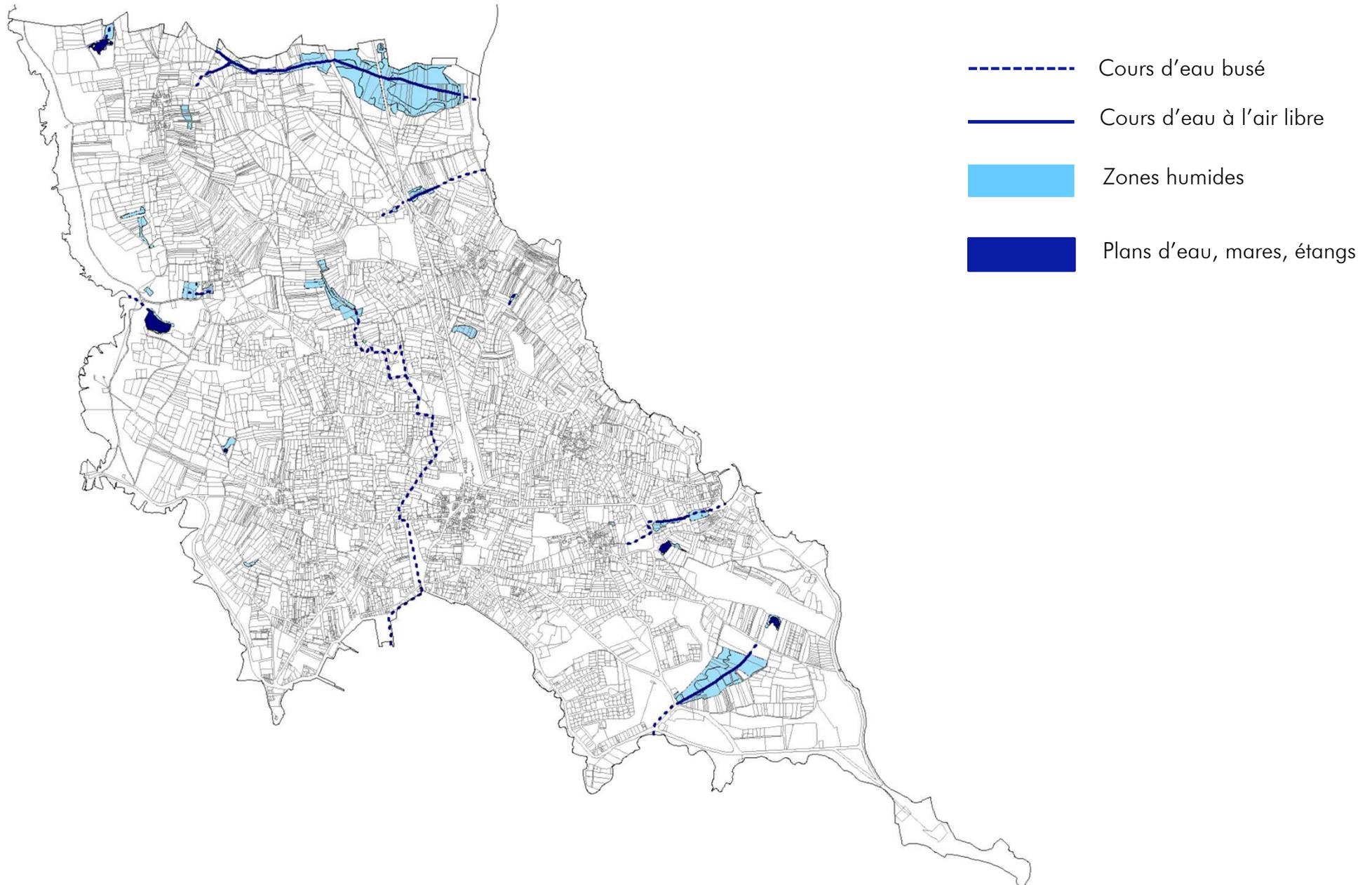
Au contraire, les grandes cultures (maïs, blé...) offrent peu d'intérêt pour la faune et en l'absence de haies bocagères, les zones de grandes cultures sont écologiquement pauvres.

L'agriculture est soumise à de fortes pressions urbaines. Sur le département du Morbihan, 69% du foncier agricole breton perdu entre 2000 et 2007 est utilisé pour le bât (source : diagnostic agricole du Pays d'Auray)i. Sur le Pays d'Auray, entre 1980 et 2008, les surfaces urbanisées ont connu une hausse de 34%.

## II.5 Zones humides

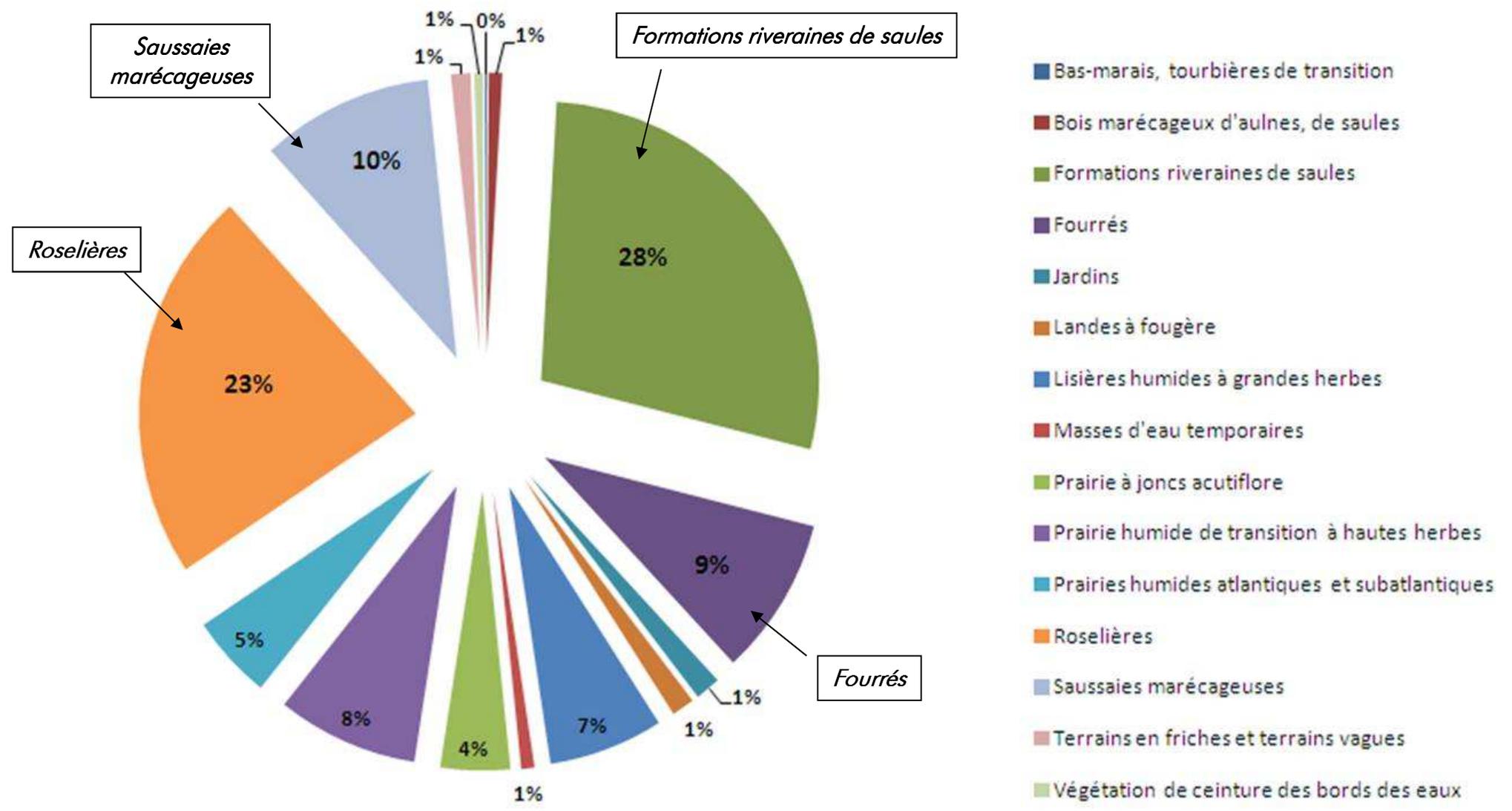
- ▶ L'inventaire des zones humides et des cours d'eau de Quiberon a été réalisé entre le septembre 2009 et avril 2010 par le bureau d'études Géo Bretagne Sud (phase terrain septembre-novembre 2009), avec visites sur site avec des représentants de la DDTM / Police de l'eau, et les membres du groupe de pilotage,
- ▶ Le rapport et la cartographie d'inventaire ont été validés par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2012 pour les zones humides, et du 2 avril 2013 pour les cours d'eau.
- ▶ Les zones humides représentent environ 27,5 hectares soit environ 3% de la surface totale de la commune (885,80 hectares). Ce pourcentage faible s'explique par la forte urbanisation du territoire communal, le busage des cours d'eau et la gestion en réseau enterré des eaux pluviales qui limitent les écoulements de surface et donc la formation de zones humides,
- ▶ L'inventaire des zones humides a été élaboré à partir des méthodologies définies par l'agence de l'eau Loire Bretagne, et des méthodologies du SAGE Blavet et du SAGE Estuaire de la Loire, la commune n'étant pas elle-même couverte par un SCOT. La démarche retenue comportait 3 phases :
  - Une phase **préparatoire** : analyse cartographique (IGN), orthophotographique ( télédétection, couleur végétation), topographique (courbe de niveaux, détection des zones basses, vallons et talwegs), recoupée avec les inventaires existants et confrontée à la connaissance des membres du comité de pilotage (ou groupe de travail) constitué pour l'occasion et composé d'élus, d'environnementalistes, de gardes du littoral, d'un représentant du conservatoire du littoral, et d'un représentant d'une association de randonneurs.
  - Une phase **d'inventaire** a proprement parler, réalisée in situ à partir de l'analyse de la couverture végétale et d'analyses de sol (ou pédologiques) réalisées à la tarière à main, complétée au regard de la configuration des lieux (topographie)
  - Une phase **de concertation** avec la population, les services de l'Etat, les élus, le comité de pilotage, et **de validation** de l'inventaire.

II.5 Zones humides

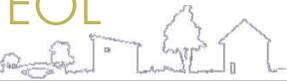


*Carte des zones humides et des cours d'eau*

## II.5 Zones humides



*Répartition des zones humides par typologie*



## II.5 Zones humides

- ▶ D'un point de vue géographique, les zones humides se situent :
  - ▶ En tête de bassin des petits cours d'eau
  - ▶ Le long des cours d'eau, en fond de vallées
  - ▶ Autour des plans d'eau et dans les dépressions
- ▶ La majorité des zones humides sont de faibles superficies. Elles sont généralement liées entre elles et forment une mosaïque d'habitats le long des vallées. Cependant, quelques types d'habitats humides peuvent couvrir d'un seul tenant des superficies importantes : roselières ou formations riveraines de saules.
- ▶ L'inventaire des zones humides recense 15 typologies de zones humides.
- ▶ Sur le territoire de Quiberon, les formations riveraines de saules sont majoritaires. Elles représentent 28% de la surface totale des zones humides de la commune, ainsi que les roselières qui représentent 23%.

### Rôle et intérêts des zones humides

- ▶ Les cours d'eau sont le support de nombreuses fonctions biologiques, physico-chimiques et socioéconomiques. Ils font l'objet de nombreuses mesures réglementaires visant leur protection. Leur identification est un préalable indispensable pour en assurer la préservation et permettre l'application des réglementations correspondantes.
- ▶ Les zones humides regroupent un très grand nombre de milieux différents qui ont pour particularité d'être fortement influencés par la présence d'eau. De part leur diversité et leur situation à l'interface entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres, les zones humides constituent des milieux naturels riches d'une grande variété.
- ▶ Les zones humides assurent de nombreuses fonctions que l'on peut regrouper en trois grandes catégories :
  - Fonctions biologiques : grandes richesses écologiques, nombreuses espèces protégées.
  - Les fonctions hydrologiques et de protection de la ressource en eau : régulation hydrique, épuration naturelle des eaux
  - Les fonctions économiques et sociétales : zones de loisirs, intérêt paysager, forte production de biomasse,...

## II.6 Espèces remarquables et/ou protégées

- ▶ La commune compte plusieurs espèces protégées :
  - ▶ soit au titre de la Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages et dite « directive Oiseaux » : 21 espèces parmi lesquelles la Sterne pierregarin, la Bécasse des bois, le Bécasseau maubèche, le Pigeon ramier...
  - ▶ Soit au titre de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 97/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages : 4 espèces animales et 2 végétales, parmi lesquelles le l’Oseille des rochers, la cynoglosse des dunes, le Globicéphale noir, le Dauphin commun, le Lézard vert, le Grampus, ...
  - ▶ Soit au titre d’autres conventions ou arrêtés (ex : convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l’Europe) : Rougegorge familier, l’Hirondelle rustique, le Hérisson d’Europe, ...
  
- ▶ La commune abrite des espèces considérées comme menacées et inscrites comme tel sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.
  - ▶ La commune abrite une espèce en danger critique d’extinction (CR) : le Puffin des Baléares
  - ▶ Le Dauphin commun est une espèce en danger (EN) qui trouve refuge sur le littoral de la commune
  - ▶ Enfin Quiberon compte une espèce végétale vulnérable (VU) : l’Oseille des rochers.
  
- ▶ Certaines espèces ne sont pas encore menacées, mais ont le statut d’espèce quasi menacée (NT) telle la Barge à queue noire.



Pigeon ramier



Bécasse des bois



Dauphin commun



Oseille des rochers



Lézard vert



Cynoglosse des dunes



Sterne pierregarin



Bécasseau Maubèche

## II.7 Trame verte et bleue

- ▶ La Trame Verte et Bleue symbolise la biodiversité à l'échelle de la commune en identifiant les zones riches en biodiversité (réservoirs de biodiversité) et les liens entre elles (corridors).
- ▶ Elle permet également d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines (agricoles, touristique...).

**Trame Verte** : bois, haies, friches, dunes, prairies naturelles, landes, falaises

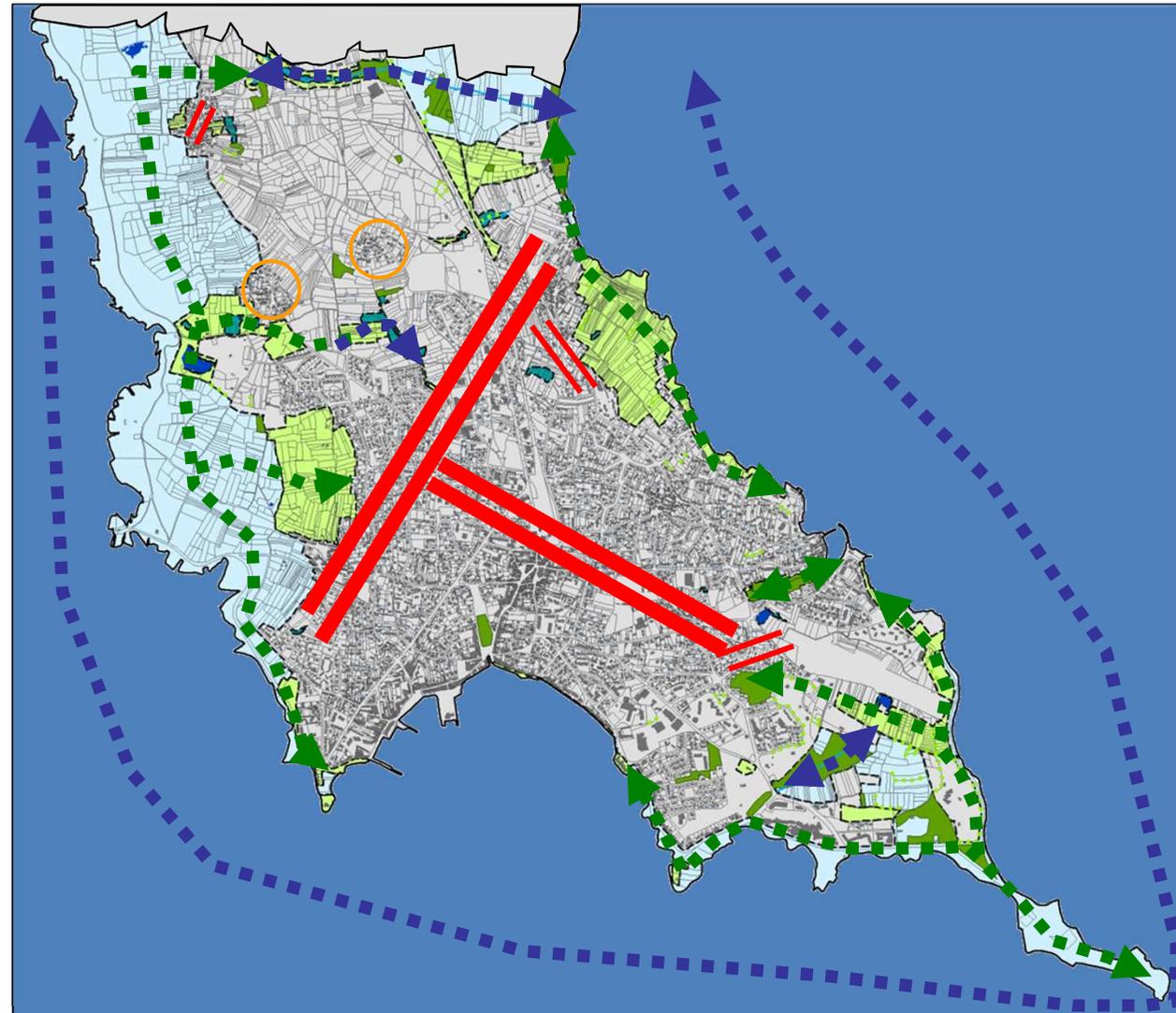
**Trame Bleue** : zones humides, cours d'eau, étangs, mer, **espace remarquable du littoral** (baie, océan)

 Continuités écologiques

 Ruptures

 Enclaves

- ▶ Les corridors sont des zones de passage fonctionnel, qui permettent la circulation ainsi que les échanges pour la faune et la flore.
- ▶ Cette carte identifie des ruptures, expliquées par la présence d'une urbanisation ayant consommée une part très importante du foncier
- ▶ Si la restauration de la biodiversité en ville est rendue impossible, il est cependant souhaitable de préserver la trame verte en bordure de littoral, et de préserver ou de recréer des poumons verts en ville, notamment dans l'approche des espaces verts des cœurs d'îlots.



II.8 Synthèse

Environnement biologique	
Aspects positifs	Aspects négatifs
Des milieux et paysages emblématiques	Des espaces naturels pas toujours mis en valeur et soumis à de nombreuses pressions
Présence de nombreuses landes sur le littoral Ouest de la commune identifiées comme habitat d'intérêt communautaire	Boisements peu présents, bocage inexistant
Une façade maritime préservée : la côte sauvage	Les activités agricoles sont en forts déclin, voir quasi-inexistantes (1 exploitation, 5 ha de SAU)
De nombreuses protections règlementaires (Natura 2000) ou administratives (préemption CG, acquisitions par le conservatoire du Littoral)	